

Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Réduction du Capital Social de la Société,
- 2- La modification de l'article 6 des statuts, relatif au Capital Social,
- 3- Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de la réduction du Capital et modifications corrélatives des statuts,
- 4- Délégation de pouvoirs au Président Directeur Général afin d'accomplir toutes les formalités requises par la loi,
- 5- Pouvoirs.

2021R01578SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires

Société SANIMED

SA au capital de 13751600 Dinars

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax

IU n° 620514Y

CNSS : 233533-54

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire, qui se tiendront le lundi 5 juillet 2021 à partir de 9h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Selon les règles de quorum et de majorité de l'assemblée générale ordinaire:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 2- Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- 3- Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 4- Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

- 5- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,
- 6- Affectation du résultat,
- 7- Quitus aux administrateurs,
- 8- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020
- 9- Nomination/Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 10- Election de deux administrateurs indépendants,
- 11- Questions diverses,
- 12- Pouvoir pour formalités.

Selon les règles de quorum et de majorité de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- 1- Lecture et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration relatif à l'augmentation du capital.
- 2- Augmentation du capital social par incorporation des réserves.
- 3- Modification corrélative des statuts.
- 4- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents relatifs aux dites Assemblées sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2021R01586SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE

« SOMOCER »

S.A au capital de 40.656.000 Dinars

Siège social: Menzel Hayet Zeramidine Monastir - Tunisie

I.U : 039247 D

CNSS : 106178-60

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le lundi 5 juillet 2021 à 8h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020,

9. Election de deux administrateurs indépendants,

10. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2020 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes,

11. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020,

12. Questions diverses,

13. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER.

2021R01588SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE

Société Anonyme

Au capital de 44047290 Dinars

Siège social : Baie de Sebra 7018 Bizerte

R.C: 1117771996 B

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société les CIMENTS DE BIZERTE sont invités à se réunir en assemblée générale